

Dorval Qc Canada
21 et 22 JUIN 2024

1 RÈGLES

- 1.1 Les régates seront régies par les [Règles de courses pour voiliers](#) (RCV).
- 1.2 L'autorité organisatrice (AO) est le YCRStL.
- 1.3 En cas de conflit, le texte anglais prévaut.
- 1.4 Cette régate est **voiles blanches ou avec spinnaker**. Le choix doit être spécifié lors de l'inscription pour la compétition à la réunion des barreurs.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les Instructions de course (IC) seront disponibles le 21 mai 2024.

3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

- 3.1 Les avis aux compétiteurs seront affichés au [Tableau d'affichage officiel](#) du YCRStL. Les documents et résultats de course peuvent aussi être affichés sur le babillard situé à côté des bureaux administratifs du YCRStL.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 Tous les quillards de croisière dont les propriétaires sont des membres en règle d'un club du ARVSL/SLVYRA avec un certificat de handicap ARVSL/SLVYRA valide sont admis. On définit les quillards de croisières comme des quillards munis d'une toilette et de couchettes.
- 4.2 Les inscriptions se feront lors de la réunion des barreurs sur le parterre avant du YCRStL.

5 ÉVÈNEMENT

- 5.1 L'événement consiste en une régate longue distance d'approximativement 35 à 40 milles nautiques. Le parcours se fera du côté nord du lac Saint-Louis entre la bouée AD 30 à l'ouest et la bouée AD 14 à proximité du YCRStL, à l'est.
- 5.2 La Coupe Lord Strathcona est la première course de la *Série longue distance*. Le Défi du bouclier de la Pointe-du-Moulin est la deuxième course, le prix Hugh Kennedy est la troisième course et **la Course de nuit** est la **quatrième et dernière course** de la *Série longue distance*.
- 5.3 Trois des quatre courses sont comptabilisées pour le résultat final de la série. La course avec le pire résultat n'est pas comptabilisée.

6 PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Horaire détaillé:

<i>Date</i>	<i>Course de nuit</i>	<i>Heure</i>
<i>21 juin</i>	Réunion des barreurs	19h00
<i>21 juin</i>	Course	20h30



COURSE DE NUIT
LONGUE DISTANCE NO.4
Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

7 HANDICAP

7.1 Les handicaps Temps sur Temps (T/T) ARVSL/SLVYRA PHRF seront utilisés.

8 AIRE DE COURSE

8.1 Le lac Saint-Louis. Se référer à *Course de nuit AC Addenda A – Aire de course.*

9 PARCOURS

9.1 Le parcours de course sera remis à la réunion des barreurs.

10 PRIX

10.1 La coupe G.W Stephens sera remis au gagnant lors de la CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE VOILE annuelle du YCRStL.



COURSE DE NUIT
LONGUE DISTANCE NO.4
Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Course de nuit AC ADDENDA A – AIRE DE COURSE

